



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 17 novembre 2022

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° 200 du

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00145** du 04 NOV. 2022
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur MARTI Grégory
81 Avenue de Valenton
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Remplacement des menuiseries en aluminium gris

Sur un terrain sis 81 AV DE VALENTON
Cadastré AI217

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

04 NOV. 2022
Le Maire
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe déléguée à l'urbanisme
Kati CASILLAN
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 22 00145** du 04 NOV. 2022 a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,